

archiMag

L'actualité de l'architecture contemporaine
en Bourgogne-Franche-Comté



© A2A-Architectes

- Architectes et usagers / architecture, écologie : mêmes combats p.2
- Centre de voile, réservoir du lac de Panthier p.4
- Découvrir son architecture p.8
- Construire passif pour la transition écologique p.10

juillet - septembre 2019 / n° 14

Architectes et usagers/ architecture, écologie : mêmes combats

Comme en témoigne ce 14^e numéro d'Archimag, la Maison de l'architecture de Bourgogne est bien en vadrouille et passe à l'acte dès cette année :

- elle suscite rencontres et débats entre les professionnels de l'aménagement de l'espace, architectes, urbanistes, paysagistes, et les habitants et usagers notamment en milieu rural et périurbain comme l'illustre le diagnostic architectural partagé avec les habitants du village de Chânes, diagnostic réalisé par un collectif d'architectes, diagnostic qui nourrit un projet de développement durable de ce territoire.

- elle partage l'objectif du Club de Rome « deux fois plus de bien-être en consommant deux fois moins de ressources » objectif qui permet d'associer l'enjeu de développement à celui de l'architecture et de l'écologie. C'est ainsi qu'elle publie dans Gros Plan le « petit » projet d'architecture bois du réservoir de Panthier ; le bois ce matériau bio-sourcé et renouvelable par excellence, qui en l'occurrence dans ce projet vient du Morvan.



Gîtes à Leuglay,
© agence AAS (Architectures Adelfo SCARANELLO)

- elle permettra en cette période de crise de la représentation, dont les gilets jaunes sont l'expression, aux instances professionnelles et syndicales d'aller dès la rentrée à la rencontre du public à l'occasion de la présentation, à Latitude21, de l'exposition intitulée « petits » projets d'architecture bois, éditée par le syndicat des architectes de Lorraine et de Bourgogne-Franche-Comté.



Gilles GARBY
Architecte
Trésorier de la MAB

Erratum Archizoom n°12
Le cabanon pomme de pin de Gevrey
Chambertin de l'Atelier Zéro Carbone
Architectes

Actualités

ARVHA, Prix des femmes architectes

L'Association pour la Recherche sur la Ville et l'Habitat, lance en 2019 la septième édition de ce prix avec le soutien du ministère de la Culture et le Pavillon de l'Arsenal ainsi que du Conseil National de l'Ordre des Architectes et le Conseil Régional de l'Ordre des Architectes d'Ile de France.

<http://www.femmes-archi.org/>



Nouveaux équipements au Consortium

Le Centre d'art contemporain de Dijon a passé commande d'une librairie et d'une salle de projection à Matali Crasset, designer française.

La librairie propose l'ensemble des publications des Presses du réel, ainsi qu'un large choix de livres, magazines consacrés à l'art et à l'architecture de notre époque. La salle de projection est essentiellement destinée à la diffusion des films produits par la société de production Anna Sanders Films.

<https://www.leconsortium.fr/>



Regard sur l'architecture et l'aménagement en Bourgogne-Franche-Comté 2018

En complément de la publication du palmarès, l'exposition, présentant les 29 opérations retenues, est actuellement en tournée dans la région. Au CAUE de Saône-et-Loire (6 quai Jules Chagot à Montceau-les-Mines) jusqu'au 30 août, elle peut être empruntée.

Pour les modalités, contacter le CAUE de Côte-d'Or : 03 80 30 02 38.

<https://regards.habitemosterritoires-bfc.fr/>



L'appel pour «les Forêts de Notre-Dame»

La charpente s'appelait la «Forêt» et d'après ce qu'on lit, il serait difficile de la refaire à l'identique de par la taille des bois qui était utilisée à l'époque. Par l'émotion de l'incendie, beaucoup de débats naissent : faut-il restaurer à l'identique ? Faut-il faire une œuvre contemporaine ? Faut-il sauver le patrimoine ou l'environnement, ou la société ?

L'idée de l'Agence Mayot & Toussaint Paysagistes est de proposer à chaque commune française de laisser une surface équivalente à celle de Notre-Dame à la nature. Pas d'intervention, pas d'entretien. Des cathédrales pour la biodiversité !

Sa surface est de 6 000 m² environ, moins qu'un terrain de foot, cela peut se trouver facilement. Multipliée par le nombre de communes, cela pourrait faire de nombreux réservoirs de biodiversité symboliques, disséminés sur le territoire qui marqueraient ce moment particulier de notre histoire.

<https://www.facebook.com/Mayot-Toussaint-paysagistes-concepteurs-DPLG-1774148202845768/>



Gros plan

Centre de voile, réservoir du lac de Panthier, Vandenesse-en-Auxois (21)

Le lac de Panthier, un des 5 réservoirs construits au 19^e siècle pour alimenter le canal de Bourgogne est aujourd'hui un site naturel important, un site touristique lié à la base de loisirs : baignade, voile, pêche, camping... Il accueille depuis 2016 le nouveau centre de voile dessiné par l'agence dijonnaise A2A architectes. La Communauté de Communes de l'Auxois Sud a été accompagnée par le CAUE 21 pour la définition du programme, en concertation avec les utilisateurs.



ArchiMag : Le site est puissant, et fragile à la fois, quels ont été les enjeux ?

Philippe Vionnet : Ce site remarquable est une grande langue de terre située entre le lac et la route. L'idée était

de se fermer au sud, côté route (inhabituel dans les bâtiments bioclimatiques) mais là, le paysage était au nord, côté lac. On a apporté du soleil sur les pignons est et ouest.

Le bâtiment s'installe tout près de la rigole d'alimentation du réservoir. Il valorise cet ouvrage d'art et apporte une note poétique par le bruissement de l'eau qui s'écoule.

ArchiMag : L'équipement s'implante au bord d'un lac dont le niveau de l'eau et la végétation fluctuent au fil des saisons. Comment avez-vous intégré ces paramètres dans la conception du projet ?

Philippe Vionnet : C'est un réservoir tampon qui régule le canal de Bourgogne. On a deux marées annuelles. En plein hiver, l'eau descend, les pilotis portent le bâtiment comme les béquilles des bateaux à marée basse. En été, le bâtiment est amarré comme un bateau à quai. On a réinterprété le vocabulaire de la voile, en lien avec ma passion pour la navigation. Les poteaux en inox qui soutiennent l'auvent extérieur sont dessinés tels des mâts de bateau effilés et la passerelle d'accès en bois avec son bastingage en inox, tel un filet de pêcheur. Le bardage bois ajouré est présent en extérieur comme en intérieur, celui du hangar à bateau permet un séchage naturel des voiles et des cordages.

Dans la salle, on retrouve aussi cette idée marine avec les membrures d'une coque de bateau inversée pour le faux plafond bois.





ArchiMag : Quels matériaux ont permis de mieux s'insérer dans le site ?

Philippe Vionnet : La volumétrie très épurée du bâtiment et la façade en zinc qui se prolonge sur la toiture mono pente laissent glisser le regard vers le lac et permettent d'ouvrir les espaces intérieurs sur le paysage par de grandes baies vitrées.

À la demande du maître d'ouvrage, la palette restreinte de matériaux utilisés a été choisie pour sa qualité environnementale et sa durabilité comme le bardage bois en douglas du Morvan grisé volontairement. Pour le soubassement, le quai et l'escalier menant au lac, le béton, seul matériau en contact avec l'eau, est laissé brut. L'ossature mixte (bois, béton et acier) est laissée apparente dans le hangar à bateau. La salle polyvalente est dotée d'un poêle à bois pour le côté convivial et pour réchauffer les navigateurs par mauvais temps.

ArchiMag : Avez-vous eu le retour des usagers sur le fonctionnement du centre de voile ?

Philippe Vionnet : Le bâtiment est très apprécié et satisfait pleinement les usagers. La concertation des utilisateurs dès le début du projet, ma passion pour la voile et mes connaissances du site ont servi à mieux répondre au programme.

Interview : Gabrielle Charaix, CAUE 21



Visite guidée du site : jeudi 25 juillet à 15h
Inscription : CAUE 21 au 03 80 30 02 38

Photographies : agence A2A
www.a2a-architectes.com/portfolio/lac-de-panthier/



expo



visite



ciné



divers



conférence

Samedi 6 juillet



Comment rénover le bâti de caractère sans le dénaturer ?

Échanges théoriques et pratiques d'amélioration énergétique du bâti ancien. En partenariat avec Maisons Paysannes de France.

OZOLLES, CAUE 71, 03 85 69 05 25

Du 2 juillet au 30 juillet, CLUNY du 1 au 31 août, MONTCEAU-LES-MINES du 1^{er} au 30 septembre, TOURNUS



Énergies Positives, 16 habitats performants près de chez vous
CAUE 71, 03 85 69 05 25

Jusqu'au 27 juillet et en septembre Dijon de papier



Latitude 21, 33 rue de Montmuzard, DIJON et du 1^{er} au 30 septembre, Icovil, Hôtel Bouchu, 1 rue Monge, DIJON

Du 8 au 20 juillet

Séminaire d'architecture, PESMES

Conférences à 18h30 / le 08/07 par Françoise Fromonot / Entre colonisation et révélation - Les paysages de la maison moderne en Australie / le 12/07 par Alain Wolff - Quelques thèmes, quelques projets / le 17/07 par Guy Desgrandchamps - Réflexions et travaux / le 19/07 par Giacomo Guidotti - Fragments de ville



SÉMINAIRE DE PROJET 05 - PESMES
DU 08 AU 20 JUILLET 2019

Expositions, du 08 au 20 juillet



Thierry Gehin - « L'observatoire » dans le Jardin Bernard Joly / « Sélection d'images de l'intervention in situ Vous êtes ici » dans la Salle des voûtes Exposition de photos de Pesmes grand format par Luc Boegly sur la place des promenades.

Louis Meny - « Silo à grain : Archétype du Mouvement Moderne » dans la salle des voûtes

PESMES avant/après dans les vitrines des commerces du centre bourg.

Cinéma de plein air, mardi 16/07 - à partir de 21h - Grande rue



Concert de Jazz - Apéro concert dans la cour de l'école - 19 et 20 juillet

Débat public et restitution des projets le samedi 20/07 à partir de 16h.

Du 9 au 26 juillet

Ateliers d'initiation à l'architecture

animés par Marion Renard, étudiante à l'école d'architecture de Nancy et réalisation de maquettes destinées à être exposées à partir de septembre.

Latitude 21, 33 rue de Montmuzard, DIJON, www.latitude21.fr

Du 11 juillet au 29 août,

De l'abbaye Notre-Dame au musée municipal de NEVERS, 1400 ans d'histoire !



Venez découvrir une histoire passionnante, depuis la fondation de l'abbaye, jusqu'à la rénovation du musée, dotée d'une entrée contemporaine et d'une nouvelle muséographie.

NEVERS, tous les jeudis à 16h30, payant, Musée de la Faïence et des Beaux-arts, 16 rue Saint-Genest.

Jusqu'au 23 septembre

Un jardin pour quoi faire ?



25

Cette exposition vous propose un voyage à travers les espaces jardinés de la région.

BESANÇON, *Parc du Fort Griffon à Besançon, CAUE 25, 03 81 82 19 22*



Du 12 juillet au 18 août

Architectures proches, pour une culture de la conception de Cartignies et Canonica. Entrez dans le processus de conception d'une agence d'architecture, pénétrez au cœur des logiques dont se nourrit le projet, évaluez la complexité du travail de l'architecte.

Vernissage le 12 juillet à 18h

LAJOUX (39), *Maison du Parc Naturel du Haut-Jura, 03 84 34 12 30*

Mercredi 7 août de 10h à 12h

« Lire le patrimoine horloger au travers des murs »



25

Déambulation dans les rues où la densité de bâtiments liés à l'industrie de l'horlogerie est importante.

Action dans le cadre de l'exposition « l'horlogerie dans ses murs » organisée par le Musée du Temps et le service inventaire et patrimoine de la Région Bourgogne - Franche-Comté.

CHARQUEMEONT (25)

CAUE 25, 03 81 82 19 22, *sur inscription*

Dernière semaine d'août

Collège François-Pompom



21

Visite en présence de l'architecte SAULIEU, CAUE 21, 03 80 30 02 38

À partir du 3 septembre



21

Deux expositions autour de l'architecture en bois : **«petites architectures dans le grand paysage»** et **«petits projets en bois»**.

Latitude 21, 33 rue de Montmuzard, DIJON, www.latitude21.fr



Samedi 7 septembre, 15h

Le lycée Carnot, établissement présenté en 1911 comme «le plus beau et le plus vaste de France». En partenariat avec l'association des anciens élèves du lycée Carnot de Dijon.

DIJON, ville de Dijon

Sur réservation au 03 80 48 85 26

Samedi 21 septembre

Visites d'automne dans le cadre des Journées du Patrimoine, COMMUNAUTÉ de COMMUNES SUD CÔTE CHALONNAISE., CAUE 71, 03 85 69 05 25

Mardi 10 septembre

L'architecte Joly-Delvalat à QUETIGNY

CAUE 21, *sur inscription* 03 80 30 02 38



21

Découvrir son architecture

Chânes est un petit village de Saône-et-Loire peuplé de 557 habitants au sein de la communauté d'agglomération mâconnaise qui en compte plus de 76 000. Village ou périphérie ? À en croire ses habitants, Chânes est bien un petit village. Malheureusement la boulangerie a fermé, après le café, l'épicerie et le garage automobile. Les voitures passent trop vite dans le centre où la vie semble s'être peu à peu retirée.

Chânes est une périphérie si l'on observe les déplacements quotidiens de ses habitants pour aller travailler en ville ou se rendre à la grande surface la plus proche. L'activité viticole génère pourtant de l'emploi, des richesses et fabrique un paysage de qualité qui attire les cyclistes aux beaux jours et les amateurs de vins. Chânes n'est pas tout à fait une banlieue dorlotée.

Quel devenir pour ce village périurbain ? Les changements globaux qui impactent



la planète imposent de renouveler nos pratiques. La fermeture des petits commerces, la perte de la cohésion par l'étalement urbain impliquent d'imaginer de nouveaux moyens de faire société, de nouveaux lieux pour faciliter la vie en communauté.



Commune, un collectif d'architectes, a proposé d'établir un diagnostic territorial sous la forme d'un grand dessin du village vu du ciel*. Trois architectes ont séjourné à Chânes une semaine pour dessiner le bourg-centre dans son intégralité. Il leur a fallu rentrer dans toutes les cours, établir un contact avec tous les habitants, grâce au relais du comité des fêtes, au soutien de la municipalité et de la Direction Générale des Affaires Culturelles de Bourgogne-Franche-Comté.

C'est un peu dubitatifs dans un premier temps que quelques habitants sont venus voir leur travail. Après une réunion publique autour de l'avenir du village pendant laquelle architectes et habitants ont échangé leurs connaissances et découvertes, après deux ateliers avec les enfants de l'école et 130 heures passées à dessiner, les habitants sont revenus nombreux voir leur village prendre forme sous leurs yeux.

Le résultat : un grand dessin pour partager un même diagnostic, un grand plan ludique et savant à la fois dont l'impression sera prise en charge par la Maison de l'architecture de Bourgogne. On a sous les yeux la complexité de l'architecture locale, l'intelligence de l'organisation urbaine et paysagère, on comprend mieux l'importance des actes des uns et des autres, le fait que le village est un commun dont il s'agit de prendre soin.

Préambule à l'invention de nouveaux modèles de développement plus responsables ? À n'en pas douter, comment imaginer un autre avenir si nous ne renouvelons pas nos outils ?

**Martin Rollin, Antoine Begel
et Alexis Stremsdoerfer**
Architectes /Collectif Commune

* Pour découvrir le résultat de cette Carte blanche, rendez-vous à Festi-Chânes les 6 et 7 juillet 2019 (www.festichanes.com)



ENTREPRISE GENERALE DE BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS BETON ARME

www.lonjaret-batiment.fr

Tél : 03 85 94 01 77

Fax : 03 85 93 94 72

6, passage Marcilly - 71100 CHALON SUR SAÔNE

E-mail : j2cbatiment@orange.fr



latitude21

Lieu de culture

ateliers enfants & adultes
expositions, etc.

33 rue de Montmuzard - Dijon
(à deux pas de la patinoire)

L'architecture vous intéresse ? Expositions,
animations, conférences, cinéma...

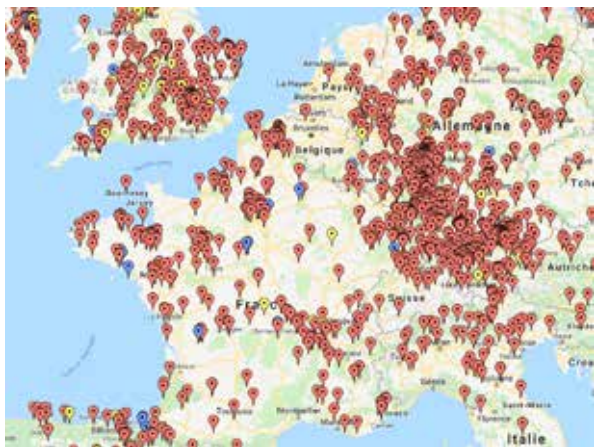
Latitude21 vous accueille toute l'année.

Renseignements sur www.latitude21.fr



Construire passif pour la transition écologique

Il est un marché de niche qui peine à se faire reconnaître en France : la construction Passive ! Ce mode de construction – plutôt ancien – est basé sur la connaissance de la nature, des calculs thermiques, la construction de qualité, la mesure des résultats et quelques règles de vie peu astreignantes. Et pourtant, construire Passif en France relève de la marginalité quand près d'une dizaine d'autres pays européens imposent le standard passif en marché public et privé. Car comment faire un calcul réglementaire reposant uniquement sur le soleil et les apports naturels quand le formulaire RT 2012 le refuse comme mode de chauffage ? Notre réglementation thermique n'obligerait-elle pas plutôt à consommer ? Donc à produire du CO² - donc à polluer !



Carte des constructions passives : source PHI
<https://database.passivehouse.com/buildings/map/>

Construire passif reste simple. Si la conception est essentielle, la qualité de mise en œuvre est primordiale pour garantir la réussite du projet. Sachant que ces résultats seront mesurés ; cette mesure étant le seul et unique moyen de vérifier l'équilibre de confort dans un lieu où seul le soleil qu'il faut laisser entrer en hiver (et dont il faut se protéger partiellement en intersaison et complètement en été) apporte les calories essentielles, dans un espace bien isolé qui conserve cette chaleur pendant plusieurs jours – jusqu'au prochain jour ensoleillé.

Les constructions représentent 45% de la production de CO² du pays. Cet impact carbone très important met en cause : la production et l'acheminement de matières premières, leur transformation et mise en œuvre, le fonctionnement et la maintenance de l'ouvrage et enfin sa déconstruction programmée. Construire passif nos habitations, immeubles, bureaux, écoles, etc. est l'une des solutions très fiables pour toute la vie d'un bâtiment, dont la consommation polluera fortement durant plusieurs générations. La technicité passive est efficace et très précise ; et de nombreux pays y adhèrent. Pourquoi pas nous ? À cause du surcoût ? Dérisoire ! En cause la complexité de la construction ? Notre savoir construire Français est réputé et très capable. Réussir la transition écologique appartient à tous et pour être certain d'y participer activement, construisons passif.

Elie Bouche

Atelier les Montaines Architecture à Rogna (39)
Architecte du lotissement passif Le pré Colas à St Lupicin

Archi-simple

La chronique du professeur Cram Berdau

Paysage, site

L'intégration au site est certainement une qualité essentielle d'une construction. Le volet paysager du permis de construire tente, avec ses 4 pièces obligatoires, de sensibiliser les constructeurs à cet aspect de leur projet.

Mais qu'est-ce que vous bien vouloir dire « s'intégrer au site » ?



Le village de Vézelay

Dans la plupart des cas, il s'agit plutôt de s'intégrer au PAYSAGE. Il faudra donc tenir compte de ce qui est dans le périmètre visuel de la construction : ligne d'horizon, orientation, masses, matériaux et couleurs des constructions environnantes, nature et configuration de la végétation, etc.

Plus facilement que par le bâtiment lui-même : continuité bâtie, alignement, rythme (position et proportions par rapport aux constructions voisines et à l'espace public), on dialoguera par ce qui l'accompagne avec son environnement (puisque'il s'agit bien de cela !) : murs, haies, clôtures, plantations d'arbres, bâtiments annexes, talus et remblais, etc.

Le paysage marche dans les deux sens. Si, fort logiquement, on se préoccupe de la vue que l'on a depuis chez soi, il ne faut pas oublier qu'en posant sa maison quelque part on s'offre à la vue et qu'ainsi, on s'installe dans le paysage des autres. Pour le meilleur si possible ou pour le pire !

Il arrive dans quelques cas exceptionnels que la construction crée elle-même un paysage. C'est le cas par exemple de la basilique de Vézelay. Sa position au sommet d'une colline magnifie l'ascension affirmant ainsi la spiritualité du lieu. On parlera plutôt dans ce cas d'un SITE, car il exprime des valeurs culturelles et spirituelles qui dépassent la simple contemplation esthétique. Un site porte une valeur culturelle reconnue par tous, et est donc protégé à ce titre, contrairement à un paysage, qui a la liberté de ne pas plaire !

Paysage et site sont dans nos régions toujours des créations humaines en relation avec les caractéristiques physiques d'un territoire. Ils possèdent donc à la fois des valeurs dites naturelles et culturelles, si toutefois cette différenciation a un sens !

Fruits d'une longue histoire, cadre de vie de notre quotidien, ils méritent lorsque leur qualité est reconnue qu'on en prenne soin.

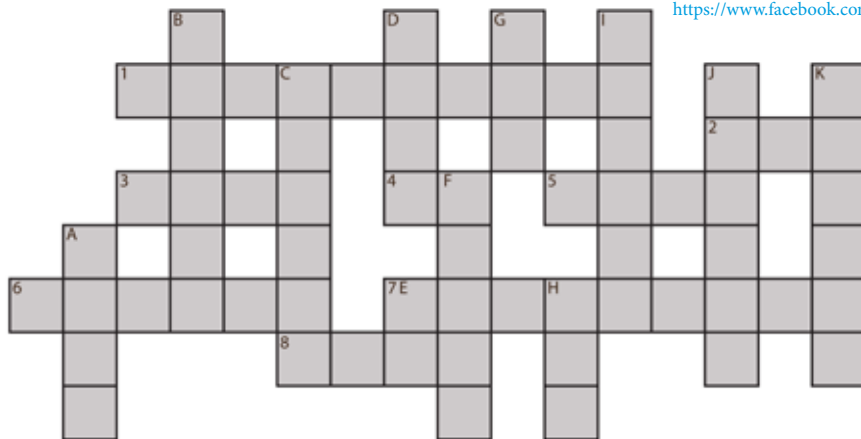
Dans le prochain numéro : passons à table

Archi-jeu

Les mots croisés dijonnais de

FAKIR

<https://www.facebook.com/fakirarchitecte/>



HORIZONTALEMENT

1. Place du pédiluve bruyant
2. Aromatise la cancoillotte
3. Stade critique
4. Carte mémoire
5. Sortent à l'issue du repas
6. Maire éphémère
7. Grand chef de l'urbanisme
8. Revenu de base

VERTICALEMENT

- A. Demi-tour à 90
- B. Part de Dijon pour aller faire un(e) tour
- C. Sentent quand ils débordent
- D. On en fait volontiers la tournée
- E. Chiffre (du) rond
- F. Ingénieur de l'eau
- G. On n'en fait pas du si bon à Bordeaux
- H. Le DFCO n'en marque aucun
- I. Eau de vie
- J. Meilleur associé de l'aligoté
- K. Jacquemart la sonne

1. Place du pédiluve bruyant
2. Aromatise la cancoillotte
3. Stade critique
4. Carte mémoire
5. Sortent à l'issue du repas
6. Maire éphémère
7. Grand chef de l'urbanisme
8. Revenu de base

A. Demi-tour à 90
B. Part de Dijon pour aller faire un(e) tour
C. Sentent quand ils débordent
D. On en fait volontiers la tournée
E. Chiffre (du) rond
F. Ingénieur de l'eau
G. On n'en fait pas du si bon à Bordeaux
H. Le DFCO n'en marque aucun
I. Eau de vie
J. Meilleur associé de l'aligoté
K. Jacquemart la sonne

ArchiMag - N°14 - juillet/septembre 2019

Ce journal, distribué gratuitement, est édité par la Maison de l'architecture de Bourgogne (association loi 1901 représentée par son Président Alexandre LENOBLE), et réalisé avec l'aide du ministère de la Culture et de l'Ordre des architectes.

Directeur de la publication : Alexandre LENOBLE (MAB), responsable de la rédaction : Patricia GAUDET (MAB), mise en page : Sébastien APPERT (Latitude21), impression : Coloradoc à Chenôve (21). Dépôt légal : 3^{ème} trimestre 2019, ISSN : 2494-3126

Comité de rédaction : Sébastien APPERT (Latitude21), Patricia GAUDET (MAB), Véronique MECHMOUM (CAUE 21), Christelle MORIN-DUFOIX (Ville de Chalon-sur-Saône), Gwenaële PELE-BESSARD et Maryline TAGLIABUE (CAUE 89).

Ont également contribué à ce numéro : Philippe VIONNET, Martin ROLLIN, Antoine BEGEL, Alexis STREMSDOERFER, Elie BOUCHE et Marc DAUBER (Architectes), Gabrielle CHARAIX (CAUE21) et le collectif FAKIR.

Vous souhaitez réagir ? Participer à la rédaction du journal ? Le financer ? Contactez-nous. Vous souhaitez recevoir ArchiMag dès sa parution ? Adhérez à la Maison de l'architecture de Bourgogne !

Téléchargement des anciens numéros sur

www.maison-architecture-bourgogne.fr

www.latitude21.fr et www.ressources-caue.fr

Maison de l'architecture de Bourgogne

1 Rue de Soissons, 21000 Dijon

07 71 03 56 80 ou mda.bourgogne@gmail.com

ma
maison de l'architecture
Bourgogne

